

DECEMBRE 2005

N° 160

INFOS

Saint-Martin



Saint-Martin, ville
amie des enfants...
et des jeunes !
Qui dit mieux ?

pages 4 et 5



Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité accorde une priorité aux actions et activités en direction de l'enfance et de la jeunesse. A la remise officielle du premier prix de la ville ludique pour la catégorie des villes de 10 000 à 50 000 habitants.

Mercredi 16 novembre, une drôle d'effervescence règne en mairie. Des dizaines d'enfants impatients se préparent à un mémorable lâcher de ballons. Soudain, un magnifique ballet aérien multicolore surplombe l'hôtel de ville.

Cet événement éphémère était le point d'orgue de la signature de la charte Ville amie des enfants, un nouveau réseau créé à l'initiative de l'UNICEF et de l'association des maires de France.

L'actualité, cette reconnaissance revêt une résonance particulière. Dans son discours, le Sous-Préfet d'Arles a souligné l'importance des activités proposées pendant le temps libre. Il a ensuite adressé ses encouragements à la commune en précisant que le travail accompli dans ce sens sur la commune de Saint-Martin-de-Crau était "remarquable"...

Ces éloges concernant les réalisations saint-martinoises ne sont pas le fruit du hasard... Pour la Municipalité, faciliter et enrichir la vie quotidienne de la jeunesse saint-martinoise a en effet toujours été une priorité...

Volonté d'écoute et de soutien dans tous les aspects de la vie quotidienne

Mois après mois, les enfants et les jeunes sont au cœur de nombreuses manifestations : carnaval, feria di pichoun, fête du printemps, fête de la musique, fête votive, Semaine du goût, contes de Noël... Mais ceci



commissions se réunissent (enfance et jeunesse, affaires scolaires, cantines...) et élaborent les missions à mener dans la durée et la continuité. Dans cette même logique d'écoute, de participation, mais aussi de développement de la citoyenneté, la commune a mis en place, en 1992, le Conseil Municipal des Jeunes. Pour mettre en œuvre tous ses projets, la Municipalité s'appuie sur d'incalculables partenaires (voir encadré). Elle s'est par ailleurs fortement engagée dans différents contrats : Contrat Educatif Local, Contrat Temps Libres, Contrat Enfance, Contrat Local de Sécurité, Contrat Ville Vie Vacances... Sa volonté est de permettre l'épanouissement des jeunes, dans tous les aspects de leur vie, et notamment dans les domaines suivants :

- l'éducation, avec la gestion des bâtiments et équipements, la restauration scolaire, l'informatisation de toutes les écoles, les animations diverses...
- l'accueil de la petite enfance et de l'enfance avec les crèches, la halte garderie, le centre de loisirs, les aires de jeux, le foyer de l'enfance (que trop de communes refusent)...
- l'environnement : avec les actions pédagogiques de l'Ecomusée de la



Pour l'occasion, le Maire et les élus étaient bien sûr entourés d'enfants, mais aussi de Chantal Besombes, Présidente du comité des Bouches-du-Rhône pour l'UNICEF, de Jean-Luc Fabre, Sous-Préfet d'Arles, de l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, de directeurs d'établissements scolaires, de présidents d'associations, de bénévoles de l'UNICEF...

Le réseau Ville amie des enfants reconnaît et valorise les actions et projets en faveur des enfants et des jeunes. Il compte près de 100 villes en France, dont trois dans le département : Gardanne, Aubagne et depuis peu Saint-Martin-de-Crau.

A une période difficile où des jeunes sont au cœur de



n'est qu'une toute petite partie de l'iceberg concernant l'action municipale. Tout au long de l'année, en concertation avec la population et les professionnels concernés, les

Trois questions à...

Chantal Besombes, Présidente du comité des Bouches-du-Rhône pour l'UNICEF

Infos Saint-Martin – Quels sont les éléments de la candidature saint-martinoise qui vous ont particulièrement séduit ?

Chantal Besombes – Pour l'UNICEF, le critère fondamental est d'offrir aux jeunes la possibilité de participer à la vie de leur ville, et d'être écoutés. C'est avec eux qu'on pourra changer le monde. Saint-Martin est ouverte aux jeunes, notamment au travers de son Conseil Municipal des Jeunes. Ici, ils ont la parole et ils agissent. Nous avons par ailleurs été agréablement surpris par le nombre d'actions d'écoute et d'échanges réalisés ou encore par la diversité des équipements qui leur sont destinés. Saint-Martin est une ville très dynamique et motivée, nous sommes heureux de la compter dans notre réseau.

ISM – Ce matin, vous avez rencontré 240 élèves de 3^{ème} du collège Charloun Rieu, quel était l'objet de cette initiative ?

Chantal Besombes – Aujourd'hui, nous avons bien sûr signé la charte de la ville amie des enfants mais nous sommes surtout au cœur de la semaine des droits de l'enfant. C'est à ce titre que nous avons souhaité rencontrer les jeunes collégiens. Avec deux bénévoles de l'UNICEF – Annie Ciccullo, secrétaire générale et Roger Cornu, membre de l'équipe plaidoyer – dont le travail remarquable est de souligner, nous leur avons présenté la convention des droits de l'enfant et la campagne de cette semaine particulière. Cette année, elle a pour thème les orphelins du Sida. J'ai été très touchée de l'attention que nous ont accordée les élèves. Ils ont fait des remarques très pertinentes et je crois que notre message les a émus. A leur demande, nous leur avons également expliqué comment ils pouvaient nous aider : action de récolte de dons, information auprès de leurs parents et amis... Dans un collège à Marseille, par exemple, un Club UNICEF s'était formé et les jeunes y vendaient des pains au chocolat au profit de l'association. La principale du collège Charloun Rieu s'est montrée très favorable à la création d'un tel Club.

ISM – Dans votre discours, vous évoquiez l'éventualité de créer une antenne de l'UNICEF sur la commune, qu'en est-il de ce projet ?

Chantal Besombes – Créer cette antenne au sein d'une commune qui vient de signer la charte Ville amie des enfants paraît logique. Cette antenne aurait pour double vocation de récolter des dons et d'informer la population sur la situation des jeunes et des enfants dans le monde. Pour qu'elle voit le jour, nous avons besoin de bénévoles. J'invite donc toutes les personnes intéressées, majeures ou mineures accompagnées d'un parent, à nous contacter ou à se rapprocher de la maison des associations qui servira de relais.

Pour Contacter l'UNICEF : 04 91 90 47 73 - 06 62 56 99 76 - unicef.marseille@unicef.fr



la jeunesse : la double reconnaissance

u cours du mois de novembre, cet engagement fort a été mis à l'honneur avec la signature de la charte Ville amie des enfants puis avec

Crau, les différentes opérations de sensibilisation comme la journée sans voiture, les actions de reboisement, les visites à Airfobep, l'opération marchons vers l'école (voir page 13)...

- la santé avec la qualité apportée aux menus scolaires, la Semaine de la santé, la Semaine du goût, la signature d'une Charte interdisant la vente d'alcool aux mineurs, la Journée contre le Sida, la restructuration des cantines, l'éducation à l'hygiène corporelle...
- la sécurité routière avec les opérations Soif de vie à pleins poumons, les cours de secourisme, la prévention contre les conduites addictives, l'installation d'un point relais de la prévention de la sécurité routière...
- la formation et l'emploi avec le Centre Emploi Formation et la Mission Locale du Delta qui développent diverses opérations : Markheton, forum des métiers du collège, Métiers attitudes, le dispositif de parrainage, le programme d'actions personnalisées...
- le sport avec les équipements sportifs mis à leur disposition : gymnases et salles spécialisées, stades, piste d'athlétisme, piscines, golf, terrains multisports de proximité, skate parc, courts de tennis, parcours santé, murs artificiels d'escalade, bouledrome...



Sans oublier les expositions en tous genres et la création de nouvelles structures telles que le Bureau d'Information Jeunesse ou l'espace multimédia.

L'ensemble de ces actions a permis l'entrée solennelle de la commune dans le réseau Ville amie des enfants. Cette reconnaissance est une fierté pour la Municipalité qui s'est officiellement engagée à célébrer chaque année la journée du 20 novembre et à conduire des actions visant : - à rendre la ville toujours plus accueillante et accessible aux enfants et aux jeunes, à améliorer leur sécurité, leur environnement, leurs accès à la culture et aux loisirs - à promouvoir l'éducation des enfants et des jeunes au civisme et leur insertion dans la vie de la cité par leur participation à des structures adaptées où ils seront écoutés et respectés - à faire mieux connaître la situation et la vie des enfants dans le monde afin de faire progresser un esprit de solidarité internationale"



Et demain ? Lumière sur une pléiade de projets

D'ores et déjà, plusieurs projets en cours pour les années 2006/2008 répondent à cet engagement. Ainsi, dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs, il est par exemple envisagé l'agrandissement de la médiathèque et du Centre de

Saint-Martin, 1^{er} prix de la ville ludique !

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule... Quelques jours seulement après avoir été informée de l'obtention du label Ville amie des enfants, la Municipalité a appris avec fierté qu'elle avait remporté le premier prix de la ville ludique.

Proposé par la Fédération Française des Industries du Sport et des Loisirs et les revues La Gazette des communes et Le Courrier des maires du groupe Moniteur, le concours de la ville ludique "a mobilisé de très nombreuses communes et leurs groupements". Parmi les "dossiers variés et de qualité reçus", celui de Saint-Martin est sorti du lot en remportant le premier prix pour la catégorie des villes de 10 000 à 50 000 habitants... Il a été remis le 23 novembre dernier à Maurice Sambain, 1^{er} Adjoint, lors du Salon des Maires et des collectivités locales qui s'est tenu à Paris en présence de Jean-François Lamour, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

L'appel à candidatures concernant ce prix avait tout de suite trouvé un écho favorable auprès de la Municipalité. Dans son dossier, elle a mis en avant la genèse du projet concernant la création de l'aire de jeu "Li Pichoun".

De la méthodologie, en passant par le déroulement de l'action, la concertation avec les parents, le choix des jeux ou encore l'aménagement paysager, c'est un ensemble d'aspects qui a visiblement séduit le jury. A ce propos, Emeline Mathieu, responsable du service Prévention et Jeunesse, souligne que "pour permettre le montage de projets adaptés aux besoins des usagers, la Municipalité a su à la fois mobiliser ses moyens techniques pour l'entretien des aires de jeux, mais également ses services administratifs (service enfance, services techniques, paysagiste, service financier...), le tout dans le cadre d'une démarche participative impliquant fortement les parents".



Développement Culturel (création de nouveaux auditoriums et salles de danse), la création d'un Pôle jeunesse, d'une base nautique de loisirs, l'aménagement d'un point rencontre pour les jeunes, construction d'une nouvelle salle polyvalente... Dans le cadre des structures d'accueil de la petite enfance, il est notamment prévu le transfert et l'agrandissement de la crèche, la création d'un Pôle petite enfance au sein de la halte-garderie pour accueillir et accompagner les parents... Côté logement, des maisons en location ou en accession sociale à la propriété seront construites pour les jeunes. Enfin, dans le cadre de la formation et de l'apprentissage, un important projet va se concrétiser

tiser avec la naissance d'un pôle formation et résidence associant les Maisons Familiales et Rurales et les Foyers de Jeunes Travailleurs...

Sur ces projets, Claude Vulpian confie "signer cette charte, c'était un peu la reconnaissance du travail accompli... Cela nous insuffle un regain de motivation et d'entrain. Et, aujourd'hui comme demain, l'enfance et la jeunesse restent plus que jamais au cœur de nos projets municipaux..."

Un partenariat essentiel

Pour mener à bien ses différents projets, la Ville est associée à de nombreux partenaires. Tous jouent un rôle primordial en assurant, au quotidien et sur le terrain, la continuité des actions mises en place. Il est bien sûr impossible d'établir une liste exhaustive de partenaires sur lesquels la Municipalité s'appuie, mais elle peut compter sur :

- le Centre de Développement Culturel, avec les spectacles jeune public, les ateliers et activités divers, le week-end de la jeunesse, le Festival les Aulnes Rouges, les vendredis musicaux au jardin...
- le Centre Social les Oliviers, avec les projets pédagogiques du secteur jeune, l'organisation de sorties à thème, de tournois sportifs, la participation aux diverses manifestations locales, les séjours, stages et activités durant les vacances scolaires...
- la Médiathèque, avec la Fête du Livre et le Salon du Livre jeunesse, les spectacles, contes et stages...
- le Bureau Information Jeunesse avec les opérations de sécurité routière, de prévention, la mise à disposition de documentation...
- le Centre Emploi Formation (voir dossier en pages 10 et 11) avec l'accompagnement vers l'emploi, l'aide à la réalisation de CV, les actions de la Mission Locale du Delta...
- l'Ecole intercommunale de musique, avec les projets pédagogiques, les interventions musicales en milieu scolaire, l'organisation de concerts...
- de très nombreuses structures associatives avec l'ADDAP 13, l'ADESM, le mouvement sportif...
- Le Département, la Région ou l'Etat, avec l'attribution de subventions, la mise à disposition d'équipements, de matériels, de récompenses...